

République française

DEPARTEMENT DE L'AUDE - Commune de HOMPS

Séance du lundi 05 décembre 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 28/11/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENALA, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Guy BOURDON, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents: Sylvain RIVIER

Objet: Décisions modificatives M49 - DE_2022_849

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-8000.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-984.82	
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	19400.00	
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	984.82	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		150.00
TOTAL :		11400.00	150.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	9675.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-984.82
28153 (040)	Installations à caractère spécifique		984.82
TOTAL :		9675.00	0.00
TOTAL :		21075.00	150.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0
Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 28 novembre 2022
Madame le Maire
Béatrice BORT

